

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, la réponse à la deuxième partie de la question est non. On examine la possibilité que l'Office de stabilisation n'agisse pas comme principal vendeur, mais qu'il se joigne à d'autres compagnies intéressées dans cette affaire. Quant à la première partie de la question, les prix seront assez bas pour que les pommes de terre puissent servir à alimenter économiquement les bestiaux.

M. MacDonald (Egmont): Quand le ministre ou ses fonctionnaires seront-ils en mesure de révéler le prix exact? Peut-il dire également si, à cause de l'intérêt soutenu manifesté à l'égard d'exportations éventuelles, et si des wagons frigorifiques deviennent disponibles, les personnes qui ont passé des contrats avec l'Office, mais qui ne veulent pas vendre leur production comme provendes, seront en mesure de la retenir à cette fin?

L'hon. M. Olson: Elles pourront la retenir à cette fin ou à une autre, la raison primordiale étant qu'à l'heure actuelle, elles comptent obtenir un prix plus élevé en vendant leurs pommes de terre au prix courant qui, dans l'Île-du-Prince-Édouard, est sensiblement supérieur au taux de l'avance. Je crois que le prix des pommes de terre qui serviront de provendes sera d'environ 15c. les 100 livres, mais je ne suis pas certain.

• (1430)

M. MacDonald: Une question supplémentaire . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député peut poser une dernière question supplémentaire, mais nous devons passer aux questions des autres députés.

M. MacDonald: Pour que les producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard puissent bénéficier des prix actuels plus élevés, je me demande si le ministre de l'Agriculture a consulté le ministre des Transports pour déterminer si un plus grand nombre de wagons frigorifiques ne pourraient pas être mis à leur disposition car la semaine dernière le Canadien National estimait qu'il lui en manquait une centaine.

L'hon. M. Olson: Oui, monsieur l'Orateur, une amélioration sensible s'est produite cette semaine.

* * *

L'INDUSTRIE

LA CHAUSSURE—LES MESURES VISANT À CONTRER LES MAUVAIS EFFETS DE L'IMPORTATION

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

La semaine dernière, alors que j'appelais l'attention de l'honorable ministre sur le fait que l'importation excessive de chaussures pouvait nuire aux producteurs canadiens, il me répondait qu'il était en contact avec les autorités du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec pour discuter de ce problème.

L'honorable ministre pourrait-il dire aujourd'hui où en sont les pourparlers et est-il disposé à en faire part à la Chambre?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, nous faisons des progrès considérables, et j'en ai fait un court exposé ce matin,

en présentant les prévisions budgétaires de mon ministère au comité.

L'essentiel de notre programme est de coordonner le mieux possible tous les programmes d'assistance fédéraux et provinciaux afin de contribuer le plus possible à l'efficacité de cette industrie, tant en ce qui a trait à la production qu'en ce qui a trait à la mise en marché.

Je me propose de faire un exposé très systématique de nos efforts dans les prochaines semaines, mais déjà une bonne partie de notre programme est en opération. Par exemple, certains fonctionnaires du ministère, accompagnés de consultants, visitent présentement les usines pour faire connaître ces programmes . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable ministre.

M. Beaudoin: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.

Il semble que l'honorable ministre veut dire exactement ce qui se passe.

Peut-il dire si ce processus d'entente entre le gouvernement fédéral et les autorités du Québec mènera définitivement au contrôle ou à la diminution du volume des importations de chaussures au pays?

L'hon. M. Pepin: Je ne pourrais l'assurer, monsieur le président, mais une chose qui est essentielle, c'est qu'on ne peut pas imposer aux consommateurs canadiens les frais de l'opération, c'est-à-dire qu'il faut absolument que cette industrie devienne viable, efficace, autant dans sa production que dans sa distribution. C'est dans ce sens-là que tendent nos efforts présentement. Je pense que la population du Canada sera d'accord là-dessus.

* * *

LES TRANSPORTS

LES PROVINCES ATLANTIQUES—LA POLITIQUE RÉGISSANT LES SUBVENTIONS

[Traduction]

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre peut-il nous dire si la subvention au transport à l'intérieur de la région atlantique sera réduite le 1^{er} avril de son niveau actuel de 17½ p. 100 à 15 p. 100?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je sais que le député avait d'excellentes raisons d'être absent de la Chambre le jour où j'ai prononcé mon discours. S'il avait été présent, sa critique à l'extérieur de la Chambre n'aurait pas été aussi sévère. J'avais alors annoncé que la subvention interrégionale ne serait pas réduite le 1^{er} avril.

M. Coates: Je remercie le ministre et je suis désolé d'avoir manqué son discours. Étant donné qu'il n'y aura pas de réduction de la subvention, le ministre fera-t-il une autre annonce au sujet d'une politique des transports pour les provinces atlantiques donnant suite aux recommandations que lui ont présentées les premiers ministres de ces quatre provinces?